



Votre rendez-vous en prise directe sur l'actualité avec votre Association Locale

Lettre électronique n° 137 - Décembre 2025

## Démarchage douteux dans notre secteur

Ceci n'est pas un conte de Noël mais une histoire bien réelle, vécue par l'un de nos bénévoles.

La semaine passée, une femme de la société "France Conseil", située à Aubergenville, s'est présentée à sa porte.

Cette entreprise est spécialisée dans le diagnostic immobilier. Notre adhérent lui déclare qu'il n'est pas intéressé, la dame lui répond alors que ça tombe bien puisqu'il est trop jeune...

Un dialogue s'amorce alors :

- Trop jeune ?
- Oui, pour faire le maximum de contrats, les seules personnes visées sont les personnes âgées entre 80 et 90 ans... C'est ce que l'on nous a appris lors de notre formation...
- Le maire est-il au courant de votre démarchage ?
- Non.

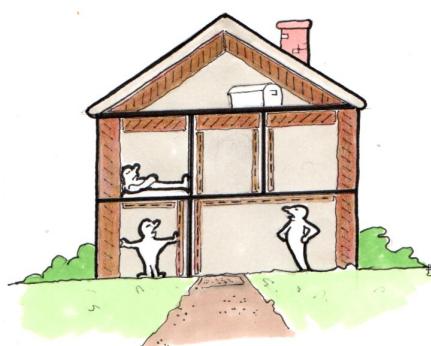
Notre bénévole contacte le maire qui appelle aussitôt la police.

La personne repart dans la voiture qui l'attendait au bout de la rue avec ses trois autres "démarcheuses" qui sillonnaient les rues avoisinantes.

Fin de l'histoire.

Mais, combien de personnes âgées ont dû payer, après diagnostic, une facture énorme ?

Cette pratique relève de l'abus de faiblesse et peut être lourdement punie : 3 ans d'emprisonnement et une amende de 375 000 €



**Restons vigilants**